

1- liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération)

<u>MANDATS</u>
Echevine de la Commune de Saint-Gilles
Administratrice VIVAQUA (depuis le 20/02/2019)
Membre conseil consultatif VIVAQUA (depuis le 02/12/2019)
Administratrice de BRUSS'HELP "association de droit public" (depuis le 23/10/2019)
<u>FONCTIONS</u>
<u>FONCTIONS DERIVEES</u>

2- Rémunérations et avantages de toute nature qui découlent des mandats visés aux tirets 1er à 5 et 7 de l'article 3 §1er, alinea 2 des fonctions dérivées des mandats visés au 6ème turet de l'article 3 § 1er alinea 2

<u>REMUNERATIONS</u>	<u>MONTANTS</u>
Echevine de la Commune de Saint-Gilles (brut/an)	48.764,95 €
Administratrice VIVAQUA	979,20 €
Membre du conseil consultatif VIVAQUA	122,40 €
Administratrice de BRUSS'HELP "association de droit public" (depuis le 23/10/2019)	- €
<u>AVANTAGES DE TOUTE NATURE</u>	<u>MONTANTS</u>
frais téléphoniques	479,95 €

3- liste des autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société (énumération)

AUTRES ACTIVITES EXERCEES A TITRE PRIVE

Administratrice université des femmes ASBL (jusqu'au 24/06/2019) mandant non rémunéré

Administratrice SAW-B ASBL (jusqu'au 13/02/2019) mandat non rémunéré

4- Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5ème tiret de l'article 3 §1er et les rémunérations perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b) pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration.

REMUNERATIONS EXERCICE FONCTIONS 5ème tiret	MONTANTS

REMUNERATIONS EXERCICE ACTIVITES littera b)	MONTANTS